

2024

syr'usses
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
LES USSES

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

4-5

L'année 2024 en bref

6-7

Le Territoire

8-9

Le Syr'Usse : les élus
et l'équipe technique

10-19

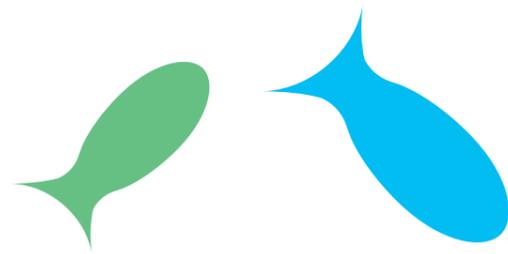
Les Actions en bref

20-21

Le Bilan financier

22-23

Communiquer,
sensibiliser, représenter



EDITO

En France, l'année 2024 figure parmi les dix années les plus pluvieuses et l'une des 5 années les plus chaudes (depuis les mesures de 1900). Conséquence directe des pluies, les sols sont restés plus humides que les normales pendant huit mois, du jamais vu depuis plus de trente ans.

2024 a été marquée par de nombreuses intempéries et des épisodes de précipitations intenses. Nos Usse n'ont pas débordé mais ce ne fut pas le cas pour nos voisins espagnols qui ont subi des pertes humaines et des dégâts considérables suite aux inondations spectaculaires d'octobre. Également, la France n'a pas été épargnée. Ces événements nous obligent à considérer de plus en plus les effets du changement climatique dans nos aménagements et nos modes de vie. La prévention et la culture du risque vont devenir des normes pour demain. Les Usse ne seront pas épargnées. La protection des biens et des personnes passe aussi par la restauration des milieux aquatiques que le syndicat développe depuis plus de 10 ans.

Ainsi, nous avons poursuivi nos programmes de travaux et nos études avant-travaux pour la restauration des zones humides prioritaires, la restauration hydromorphologique des Grandes Usse à la Plaine de Bonlieu et la restauration des Petites Usse en collaboration avec la Communauté de Communes Fier et Usse. Nous avons bon espoir de lancer certains travaux en 2025. Également, l'entretien des cours d'eau se poursuit : lutte contre les plantes invasives, préservation des écrevisses patrimoniales et gestion des boisements de berges.

Le bassin versant des Usse reste en déficit quantitatif et le partage de la ressource demeure un enjeu majeur pour l'avenir. Notre Plan de Gestion de la Ressource en Eau est arrivé à son terme en 2024 et nous dresserons son bilan au premier semestre 2025. Nous savons d'ores et déjà que les efforts seront à poursuivre sur les économies d'eau auprès des habitants, sur la sobriété en général et sur des solutions pour le monde agricole.

En 2024 également, nous avons eu le plaisir de proposer aux habitants une exposition photographique itinérante, en collaboration avec Sylvain LEURENT, auteur-photographe : Ici coulait une rivière, les Usse. Ce fut un vrai succès, une belle collaboration avec les communes et un moyen différent et accessible de mettre en valeur notre belle rivière, ses richesses et les personnes engagées dans sa préservation. Le concours photo amateur, couplé à cet événement, fut l'occasion de rassembler des amoureux de la photographie, sensibles à la beauté des Usse.

Enfin, le syndicat ne sera désormais plus porteur de la politique Natura 2000 pour le site des Usse qu'il anime depuis 2013. La Région Auvergne Rhône-Alpes, nouvelle autorité de gestion et structure animatrice, poursuivra notre travail en collaboration technique et étroite avec le CEN-74.

Le syndicat a également terminé la mise en œuvre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles pour le Plateau des Bornes, aux côtés des communes, du SILA, du SM3A et en partenariat avec le CD74 et le CEN74. Le bilan des 5 années sera fourni et permettra à chaque collectivité de s'en saisir. Le Syr'Usse poursuivra son rôle dans la préservation des zones humides du Plateau des Bornes.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Jean-Yves Mâchard, Président

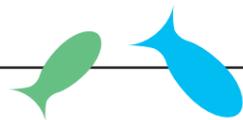
ÉTÉ

PRINTEMPS

HIVER

AUTOMNE





Le bureau est administré par 6 membres et 2 membres invités : Odile Montant, élue référente du CTENS Plateau des Bornes et Hervé Bouëdec, Président du COPIL Natura 2000.



Jean-Yves Mâchard, Président



Jean-Marc Bouchet
1er Vice-Président



Jacqueline Cecon
2ème Vice-Présidente



Rémi Lafond



Sylvia Dusonchet



Henri Chaumontet



Odile Montant



Hervé Bouëdec

Le Comité syndical

La répartition des sièges entre les collectivités adhérentes est fonction des populations concernées. 32 délégués titulaires et suppléants siègent aux Comités Syndicaux (mise à jour nov. 2023).

MARTINEZ	Julian	titulaire	CCPC
SGRAZZUTTI	Catherine	titulaire	CCPC
PALLUD	Jean	titulaire	CCPC
PASSETEMPS	Michel	titulaire	CCFU
NEYROUD	Roland	titulaire	CCFU
BOUCHET	André	titulaire	CCUR
CANICATTI	Georges	titulaire	CCUR
GEORGES	Emmanuel	titulaire	CCUR
PONCET	Rémi	titulaire	CCUR

RICHER	François	Suppléant MARTINEZ	CCPC
DEMOLIS	Guy	Suppléant MONTANT	CCPC
FALCONNET	Benoit	Suppléant SGRAZZUTTI	CCPC
PRICAZ	Lionel	Suppléant BOUCHET Jean-Marc	CCPC
GUETTE	Pascal	Suppléant PALLUD	CCPC
BILOKOPYTOFF	Thomas	Suppléant PASSETEMPS	CCFU
PERRIN	Henri	Suppléant NEYROUD	CCFU
MICHEL	Christiane	Suppléant CECCON	CCFU
BOUËDEC	Hervé	Suppléant BOUCHET André	CCUR
ETTORI	Carole	Suppléant CANICATTI	CCUR
JACQUESON	Philippe	Suppléant GEORGES	CCUR
GLANDUT	Marie-Christine	Suppléant PONCET	CCUR
SÈVE	François	Suppléant MÂCHARD	CCUR
FOL	Béatrice	Suppléant LAFOND	CCG
BRUYERE	Pierre	Suppléant CHAUMONTET	GA
REMILLON	Régine	Suppléant DUSONCHET	CCAS



Fanny Seyve
Directrice du Syndicat

Cellule Administrative



Nathalie Boussion
Gestionnaire comptable et budgétaire



Régine Journoud
Assistante de gestion et GRH



Emilie Dijoux



Lisa Lopez
Chargée de communication

Cellule Technique



Régis TALGUEN
Technicien de Rivières



Pauline Chevassu Castrillon
Technicienne Observatoires et Ressource quantitative



Eléa Rostaing
Animatrice du CTENS Plateau des Bornes



Aude Soureilat
Chargée de projets Zones Humides et Animatrice Natura 2000 Les Usse

En 2024, le Syr'Usse a accueilli deux stagiaires : Iris SOULIER, étudiante en master de Géographie, Aménagement, Environnement et Développement, qui a travaillé sur les économies d'eau, et Rémy FEVRIER, étudiant en master Sciences de l'eau, qui a proposé des mesures de restauration du Fornant et du Castran.

En décembre, Emilie DIJOUX a rejoint l'équipe pour assurer les missions d'assistante de gestion administrative et des ressources humaines en prévision du départ en retraite de Régine JOURNOUD, programmé en janvier 2025.

Partager la ressource en eau



Retour sur l'année 2024 : sécheresse, usages



L'année 2024 a été globalement plus pluvieuse que les précédentes. L'été a débuté avec des sols humides, seul un passage en vigilance a été émis en août suite aux diminutions des débits dans les cours d'eau.

L'année 2024 a été marquée par la révision de l'arrêté cadre sécheresse ainsi que son guide de lecture qui l'accompagne. Cet arrêté cadre, pris et appliqué dans tout le département par les services de l'Etat, se veut plus précis dans les mesures à respecter en période de sécheresse lorsque les différents niveaux d'alerte sont enclenchés. Le guide de lecture permet d'expliquer et de comprendre en détail ces mesures selon le public concerné et les usages de l'eau.

Accompagnement des communes et porteurs de projets

Le Syr'Usse a accompagné la Communauté de Communes du Genevois afin de mieux connaître les débits des ruisseaux du Fornant et du Flon en période estivale et de déterminer la part des rejets des stations de traitement des eaux usées de Savigny et de Jonzier sur ces débits.

Les données sur le captage d'eau potable de Pomery ont également été reprises et synthétisées pour comprendre un peu plus le fonctionnement de la nappe.



Bilan du PGRE 2017-2024 et évolutions vers un PTGE : qu'est-ce qui changera pour l'avenir ?

L'année 2024 marque la fin du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) 2017-2024 et nécessitera son bilan. Pour pouvoir l'établir, le Syr'Usse sollicite les différents usagers, collectivités, agriculteurs et industriels, afin de récupérer un maximum de données. Ce bilan permettra d'apprécier les avancées des actions inscrites en 2017, l'évolution de la ressource en eau (prélèvements, consommations) et les objectifs initialement posés. Ce bilan se veut précis puisqu'un nouveau plan de gestion appelé Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sera construit et validé entre 2025 et 2026.

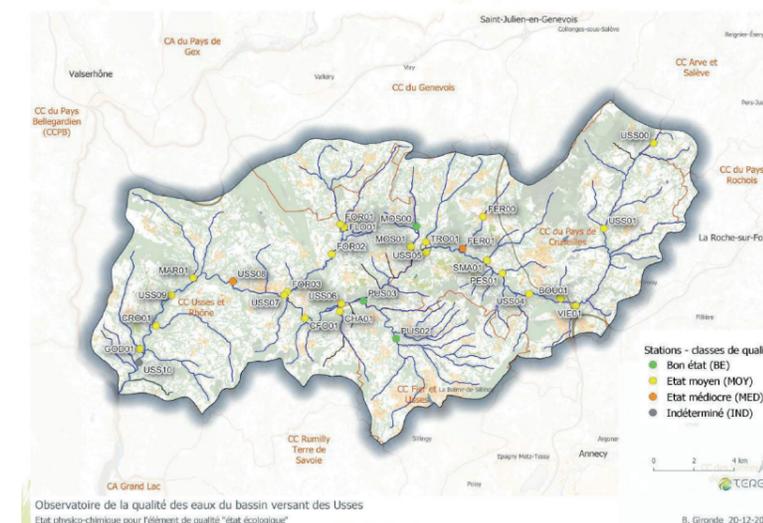
Le PTGE s'inscrit dans la continuité du PGRE, l'objectif étant de rétablir un équilibre quantitatif et de limiter la dépendance à l'eau. Le PTGE prend en compte les effets liés au changement climatique et renforce les actions de sobriété.

Avec ce PTGE, la concertation sera élargie aux acteurs de l'aménagement du territoire pour mieux appréhender les évolutions démographiques et de développement en fonction des ressources limitées en eau. Le PTGE fixera des actions que le bassin versant des Usse devra réaliser. Elles concernent tous les acteurs : habitants, agriculteurs, collectivités, associations, Etat, industriels.

L'observatoire de la qualité des eaux : bilan et poursuite

L'année 2023 a marqué la fin du suivi de la qualité des eaux sur 4 ans. Il a mis en évidence un échauffement des eaux en période estivale en aval du bassin versant pouvant dégrader la qualité de certains cours d'eau, quelques améliorations comme sur les Petites Usse, et des secteurs qui restent perturbés et en mauvais état écologique comme la Férande et les Usse à Frangy.

Synthèse de l'état écologique



Au terme de ces 4 années, certains ruisseaux (Férande, Flon, Fornant et le Nant Trouble notamment) n'atteignent toujours pas le bon état écologique et restent fortement dégradés. Les sources de pollution proviennent des rejets des stations d'épuration. En revanche, soulignons les cours d'eau en bon état écologique comme le Grand Verret et le Saint-Pierre.

Un nouveau suivi a été relancé en 2024 pour 2 ans. Il comprend 12 stations dont

2 déjà suivies par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Les paramètres de suivi restent inchangés : la physico-chimie, l'hydrobiologie, les métaux lourds et hydrocarbures ainsi que les pesticides. Les résultats de l'année 2024 sont disponibles depuis le 1er trimestre 2025.

Installation d'une station hydrologique sur les Usse

Le bassin versant des Usse possède une station de suivi de débit du cours d'eau les Usse située au centre du territoire à Musières et gérée par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Afin de palier au manque de connaissances des débits sur la partie amont du territoire, le Syr'Usse a installé en automne 2024 une station de suivi de débit couplée à une sonde de température au lieu-dit Chosal à Cruseilles pour un montant de 12 585 € TTC. Cette opération a été financée à 70% par l'Agence de l'eau, 10% par le Département de Haute-Savoie et 20% par le Syndicat. Les données de la station seront prochainement télétransmises aux serveurs du Syndicat.



Mise en place d'une sonde piézométrique dans la Plaine des Usse

En automne 2024, le Syr'Usse a installé une sonde piézométrique sur la commune de Marlioz afin de suivre le niveau de la nappe d'accompagnement des Usse sur le secteur de la Plaine de Bonlieu. Cette sonde est située sur une parcelle nouvellement acquise par le syndicat. Afin de mettre en place cette sonde, quelques travaux de déboisement ont dû être réalisés pour accéder au site. Un forage de 11 mètres de profondeur a été effectué pour positionner la sonde. Le montant de ce projet s'élève à 18 457 € TTC financé à 70% par l'Agence de l'eau, 10% par le Département et 20% par le syndicat. Les données de la station seront elles aussi télétransmises.



L'ensemble de ces opérations a été financé avec le soutien de :



Restaurer les milieux aquatiques

Entretien des boisements de berges et retraits d'embâcles

En 2024, le Syr'Usses est intervenu sur 5 chantiers de gestion d'embâcles sur le bassin versant :

- En mai 2024 en amont du Pont Rouge (Designy, Usinens) ;
- En août sur les Petites Usses (La Balme de Sillingy) ;
- En octobre 2024 sur les Usses :
 - Chemin des Bains (Cruseilles) ;
 - Pont Noir (Cercier et Copponex) ;
 - Aval du Pont de Châtel (Bassy, Desingy).



Les travaux ont consisté en l'enlèvement sélectif des bois morts et de gros embâcles. Avant chaque intervention, le Syr'Usses contacte les propriétaires riverains et leur rappelle, conformément au code de l'environnement, que chaque propriétaire riverain est tenu d'entretenir le lit et les berges dont il est propriétaire.

Concernant la gestion des embâcles en aval du pont de Châtel, il a été convenu avec le service des routes du département de la Haute-Savoie d'utiliser les résidus pour concevoir un peigne végétal. Les bois morts ont été calés en berge pour limiter l'érosion du pied du talus routier.

L'ensemble des travaux a été réalisé pour un montant de 26 797 € TTC.

Poursuite de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Pour la troisième année consécutive, le Syr'Usses a lancé une nouvelle opération de gestion des plantes invasives sur plusieurs secteurs stratégiques et prioritaires (amont des Usses, bassin versant du Fornant et Petites Usses).

Le traitement répétitif sur plusieurs années sur les mêmes sites permet de constater les premiers effets sur ces plantes aujourd'hui : maintien, non-prolifération de la renouée, recul de la balsamine et du buddléia, disparition d'un site d'ailante.

Les travaux ont été réalisés par l'ONF pour un montant de 41 718 € TTC avec le soutien financier de l'Agence de l'eau.



Arrachage



Visite des élus le 23 août



Benne de collecte à Contamine Sarzin

L'accompagnement des riverains et des collectivités dans leurs projets

Le Syr'Usses est régulièrement contacté par des propriétaires riverains pour obtenir des conseils techniques sur des problèmes d'érosion de berges ou d'entretien. Les techniciens du syndicat se déplacent pour faire un diagnostic et apporter leurs conseils et préconisations qui sont gratuits pour les riverains. En 2024, plus d'une dizaine de riverains ont sollicité le Syndicat.

Pose d'abreuvoirs

Dans le cadre de la préservation des populations d'écrevisses à pieds blancs, le Syr'Usses a travaillé avec les agriculteurs et la Fédération de pêche pour la réalisation de 3 abreuvoirs gravitaires, la réalisation d'un passage à gué et la pose de clôtures sur le ruisseau du Chenêt à Sallenôves.

→ **Le coût de l'opération est de 18 072 € TTC.**



Pose de plaques écrevisses

Toujours dans le cadre de la préservation des écrevisses à pieds blancs, le Syr'Usses a mis en place 3 plaques anti-remontaison pour limiter la colonisation du Fornant par les écrevisses américaines sur les communes de Savigny et de Minzier.

Le principe consiste à poser des plaques sélectives en travers du lit du ruisseau pour empêcher les écrevisses américaines (porteuses de la peste des écrevisses) de coloniser les linéaires où sont présentes les écrevisses autochtones.

→ **Le coût de l'opération est de 4 621 € TTC.**



Plaque amont Fornant



Plaque aval Fornant

Projet de restauration morphologique du lit des Usses – plaine de Bonlieu

Le projet de restauration hydromorphologique des Usses au niveau de la plaine de Bonlieu concerne un linéaire d'1,2 km situé entre le pont de Contamine-Sarzin et la confluence avec les Petites Usses.

Le projet consiste à restaurer 4 annexes hydrauliques (bras morts) des Usses et ses habitats aquatiques par la mise en place de blocs de diversification ainsi que la restauration d'une zone humide en lieu et place d'un remblai.

Pour cela, le Syr'Usses avait engagé une négociation foncière avec les propriétaires riverains puis une Déclaration d'Utilité Publique.

Aujourd'hui, les terrains nécessaires à la réalisation des travaux sont soit propriété du Syr'Usses, soit font l'objet d'un conventionnement (contrat d'Obligations Réelles Environnementales).

Ces étapes de maîtrise foncière sont indispensables pour engager dès 2025 les sondages géotechniques au droit du remblai, une étude topographique complète du lit des Usses et une mission de maîtrise d'oeuvre pour accompagner le syndicat dans les futurs travaux.

L'ensemble de ces opérations a été financé avec le soutien de :

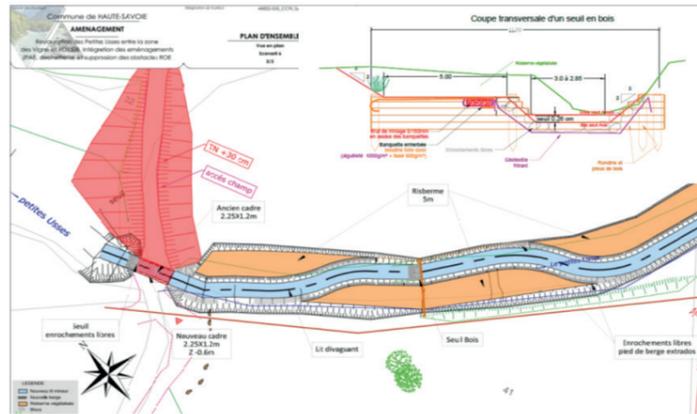


Restaurer les milieux aquatiques



Restauration des Petites Ussees en co-maitrise d'ouvrage avec la CCFU

En 2023, le Syr'Ussees et la CCFU ont lancé une étude commune pour la restauration de la rivière des Petites Ussees en lien avec le projet de la future déchetterie dans le secteur de la zone d'activités des Grandes Vignes. L'objectif de cette étude était de proposer des scénarios d'aménagement visant à effacer les impacts de la future déchetterie et de la zone d'activités, tout en restaurant les milieux aquatiques et la continuité écologique du cours d'eau ainsi qu'en traitant les problématiques d'inondation.



Le scénario retenu par le comité de pilotage en date du 26 avril 2023, permet de couvrir ces enjeux :

- Suppression du risque d'inondation d'une partie de la zone d'activités existante ;
- Suppression du risque d'inondation de la zone de la déchetterie et de sa voirie ;
- Suppression des obstacles à l'écoulement des eaux et rétablissement de la continuité écologique des petites Ussees ;
- Renaturation du cours d'eau et des berges, y compris le traitement de la renouée ;
- Non aggravation des conditions hydrauliques en aval de la déchetterie.

En termes de travaux, le projet s'étend sur un linéaire de 400 mètres et consiste à :

- Reprofiler le lit avec la création d'une risberme inondable en rive droite ;
- Supprimer le merlon en rive droite pour limiter les débordements ;
- Rehausser le merlon central dans le champ adjacent ;
- Reprendre le profil en long sur la totalité du linéaire avec une re-végétalisation ;
- Traiter les plantes invasives ;
- Aménager les ouvrages de traversée (pont du crématorium et pont de l'ancienne STEP) pour restaurer la continuité écologique (franchissement piscicole et transit sédimentaire).

En 2024, le Syr'Ussees, la CCFU et la DDT74 ont travaillé ensemble sur le montage en parallèle des différents projets (déchetterie et restauration morphologique des Petites Ussees).

Dans la continuité de l'étude précédente, et pour garantir la vision globale et générale du projet, il a été décidé que ce projet serait en co-maitrise d'ouvrage (CCFU et Syr'Ussees) avec une délégation de la maitrise d'ouvrage au Syr'Ussees. Le coût prévisionnel du projet se répartit de la manière suivante :

- 328 204,19 € TTC pour la CCFU ;
- 565 153,21 € TTC pour le Syr'Ussees.

Pour les opérations relevant de la restauration des milieux aquatiques et de la continuité écologique, une subvention de 80 % devrait être allouée, sous réserve de l'éligibilité des dépenses.

Prévention contre les inondations à Frangy : piège à embâcles sur le Castran

Suite aux intempéries de 2018 sur le Castran à Frangy, la Communauté de Communes Ussees et Rhône avait lancé une étude sur le ruisseau du Castran. Elle avait permis de mettre en évidence le risque inondation au centre de Frangy et de formuler un certain nombre d'actions à mettre en œuvre pour limiter ce risque tout en restaurant les milieux aquatiques. Le pont situé au niveau de l'église est sous-dimensionné par rapport au débit de la crue centennale modélisée sur ce ruisseau.

Le Syr'Ussees, dans le cadre de sa compétence GEMAPI, a lancé en 2024 une étude de maitrise d'oeuvre pour la réalisation d'un piège à embâcles et la réalisation de protection des berges en amont de l'église. Une seconde phase de travaux sera programmée à l'avenir sur la partie située en aval du pont jusqu'à la confluence avec les Ussees.



L'installation du piège à embâcles prévu en 2025 permettra de bloquer les bois charriés pendant les crues et ainsi éviter qu'ils se coincent sous le pont. La gestion de ces bois morts pendant et après les crues sera améliorée. En parallèle de ces travaux, un curage du pont sera effectué par la commune de Frangy.

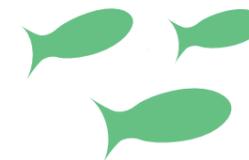
→ Le coût estimatif des travaux est de 300 000 € TTC et fera l'objet de demande de subvention auprès du Département de la Haute-Savoie. L'étude est réalisée par le cabinet Hydrétudes.

Restauration de la continuité écologique sur le Fornant

Le Syr'Ussees et la commune de Frangy ont lancé en 2024 une étude en commun sur le ruisseau du Fornant. Cette étude va permettre de faire un état des lieux de la conduite d'eau potable de la Barbannaz et de proposer différents scénarios pour la commune de Frangy au sujet de l'avenir de cette conduite vieillissante. Cette conduite constitue également des obstacles à la continuité écologique sur le Fornant. C'est sur cette thématique que le Syr'Ussees intervient.

Le rendu final de cette étude réalisée par Profils Etudes et Hydrétudes est prévu au premier trimestre 2025.

→ Le coût de l'opération pour le Syr'Ussees est de 16 530 € TTC.



Pour ces opérations, avec le concours financier de :



Restaurer les milieux aquatiques



Etude botanique complémentaire – Marais de Choisy avec Denis JORDAN

Les zones humides de la Clef des Faux et de Vers Nantafond, situées à Choisy, ont fait l'objet en 2024 d'une actualisation des données patrimoniales, et notamment de la flore locale. Ces milieux d'intérêt sont classés en APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) depuis 1998, et sont soumis à ce titre à un régime de protection forte.

Ces inventaires ont pour but de juger de l'état de conservation de ces marais, et de leur évolution. Le Syr'Usse a donc missionné Denis Jordan, botaniste renommé à l'origine du classement de ces sites en APPB. Son expertise apparaît essentielle, d'autant qu'il connaît ces sites depuis une quarantaine d'années. Les résultats s'avèrent concluants pour les prairies humides présentes à l'est de la Clef des Faux. Les pratiques agricoles actuelles de fauche tardive avec exportation semblent favorables à la préservation de ce biotope. La flore y est toujours riche et diversifiée et plusieurs espèces d'intérêt ont été revues. En revanche, le marais de Nantafond a perdu en qualité et s'est visiblement homogénéisé. Cependant, les actions de gestion n'ont repris que très récemment sur ce site. Les efforts sont donc à poursuivre et les prochains relevés nous diront s'ils ont été concluants.



Travaux en zone humide : rétrospectives

Restaurations hydrauliques

Différents sites ont bénéficié de travaux de restauration hydraulique, et notamment la zone humide du torrent des Usse à Seyssel. Composée de boisements alluviaux d'intérêt patrimonial et séparée du cours des Usse par la RD992, cette zone humide abrite une des plus importantes populations de grenouilles rousses du Département. Depuis plusieurs années, lors des crues des Usse, il est constaté d'importants dépôts de sable au sein de la zone alluviale, ainsi que la progression rapide de la renouée du Japon, espèce hautement invasive. Une étude hydraulique et écologique, rendue en 2022, a mis en évidence l'effet néfaste sur le milieu des ouvrages hydrauliques créés sous la RD992. Initialement prévus pour assurer la transparence hydraulique du remblai routier lors des crues des Usse, ces ouvrages ne contribuent finalement pas à la bonne alimentation en eau de la zone alluviale, celle-ci étant essentiellement alimentée par les eaux souterraines. Au contraire, à chaque crue importante, ils laissent transiter des sables et des fragments de renouées du Japon qui altèrent peu à peu le bon fonctionnement de la zone alluviale.

Pour remédier à cette situation, des travaux ont donc été réalisés en novembre 2024 pour obstruer totalement 2 ouvrages hydrauliques latéraux. De plus, l'ouvrage hydraulique présent à la sortie de la zone alluviale a été rehaussé pour permettre une rétention d'eau au sein de la zone humide sur une plus grande période.

Le service des routes du Département de la Haute-Savoie a été associé à cette démarche, ainsi que la Compagnie nationale du Rhône, propriétaire des parcelles en zone humide et financeur de ces travaux, aux côtés de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

→ Le coût de ces aménagements s'élève à 16 514€ TTC.

Le marais de Challonges a également fait l'objet d'un aménagement hydraulique avec la pose d'une vanne amovible au sein d'un fossé drainant. Ce dispositif permettra de mieux contrôler les niveaux d'eau dans le marais et de garantir sa submersion en période estivale.

→ Le coût de ces travaux s'élève à 11 274€ TTC, financé grâce aux aides de l'Agence de l'eau et du Département de la Haute-Savoie.

Enfin, le marais de Tirnan (Vanzy) et le marais du Buet (Vers) ont fait l'objet de petits aménagements hydrauliques qui ont consisté à réorienter des écoulements pour mieux diffuser les eaux de surface au sein de la tourbière.

Réouverture de marais

Après le débroussaillage de l'été 2023 pour gérer le solidage géant, espèce invasive très présente sur le marais de Tirnan à Vanzy, d'importants travaux de broyage de végétation ont été réalisés en 2024. Ce marais est un site à enjeux sur le territoire des Usse, notamment en raison de son rôle sur la ressource en eau et le soutien des étiages. Inclus au sein du site Natura 2000 Les Usse, il abrite également des papillons et libellules remarquables, ainsi que des plantes rares et protégées (orchis de Traunsteiner, liparis de Loesel, ophioglosse commun). Les travaux engagés en 2023 et 2024 vont redonner un second souffle à ce marais qui était en cours de fermeture.

Des travaux du même type ont été réalisés sur le marais de Bovinens (Usinens), sur la zone humide des Mouilles (le Sappey), située à la source des Usse, sur les marais de Choisy, sur la zone humide de la Caille (Allonzier-le-Caille) et sur le marais du Buet (Vers), localisé à la source du Flon.

→ Le coût de ces travaux s'élève à 17 330€ TTC, financé grâce aux aides de l'Agence de l'eau et du Département de la Haute-Savoie.

Gestion des espèces exotiques

Plusieurs marais faisant l'objet de travaux hydrauliques ou de réouverture sont également partiellement touchés par la présence de plantes exotiques envahissantes, principalement du solidage géant et de la balsamine de l'Himalaya. Ces espèces sont donc arrachées ou débroussaillées. Des campagnes d'arrachage, répétées plusieurs fois depuis de nombreuses années, portent aujourd'hui leurs fruits et les foyers d'invasives sont en nette régression sur plusieurs sites.

→ En 2024, les brigades vertes du Genevois, entreprise d'insertion, sont intervenues sur la majorité des sites, pour un montant de travaux s'élevant à 10 440€ TTC.



Arrachage d'invasives à Bovinens (Usinens)



Arrachage d'invasives à Nantafond (Choisy)



CTENS Plateau des Bornes



Instances et réunions pour le CTENS

Plusieurs réunions ont été organisées afin de mener à bien les prises de décision concernant la fin du CTENS et les éventuelles suites envisagées. Une réunion des présidents des structures en charge de la gemapi a été organisée en mars 2024. Ensuite, deux réunions des maires ont eu lieu à l'été et à l'automne pour échanger sur les perspectives d'actions sans recréer de nouvelle structure. Enfin, un comité de territoire s'est réuni en décembre 2024 pour clôturer et présenter le bilan du contrat du CTENS. Notons que des comités techniques ont eu lieu toute l'année pour assurer la mise en oeuvre opérationnelle des actions.

Restaurer les zones humides remarquables



Depuis 2020, le CTENS du Plateau des Bornes s'attelle à préserver et restaurer les zones humides sur trois bassins versants (les Usse, l'Arve et le Fier) avec l'aide financière du Département de la Haute-Savoie et des différentes collectivités gemapiennes référentes. En 2024, 21 zones humides ont bénéficié de travaux sur les espèces invasives, de broyage avec exportation et de fauches agricoles. Un important projet de restauration a été mis en place sur le marais du Col d'Evires, grâce à une très bonne

dynamique foncière et un soutien de la commune d'Eteaux aux côtés du Syr'Usse et du SM3A. Les travaux ont donc débuté à l'automne, en collaboration avec ASTERS CEN-74 et l'entreprise YB Environnement et Paysage.

Les actions de sensibilisation et de communication

Au sein du CTENS, un certain nombre d'actions de sensibilisation et de communication sont menées. En 2024, quatre panneaux pédagogiques ont été créés et installés près de zones humides afin de sensibiliser les promeneurs aux différents rôles de ces milieux. Le livret de découverte du Plateau des Bornes a été réimprimé et distribué aux communes et aux offices de tourisme. Concernant la sensibilisation du grand public, cinq animations ont été réalisées entre avril et septembre avec cinq structures différentes (Anim'Nature, Apollon 74, Créatif par Nature, la Maison du Salève, la Fédération de Chasse), avec plus de 60 participants. Pour la sensibilisation des scolaires, une session de « Nature sur un Plateau » a réuni près de 60 élèves en juin.



Nature sur un Plateau



Sortie nature grand public

Bilan 2020-2024 du CTENS : perspectives pour l'avenir ?

La politique départementale actuelle étant moins favorable aux contrats de territoire ENS et à leur financement, la création d'un nouveau contrat n'est pas envisageable. De plus, le Syr'Usse ne souhaite pas reconduire son rôle de chef de file pour coordonner un nouveau projet. Chaque structure en charge de la gemapi poursuit la gestion de ses zones humides sans coordonnateur. Les communes ne souhaitent pas qu'une nouvelle structure soit créée pour porter un nouveau contrat. Cependant, elles restent ouvertes à l'idée de poursuivre certaines actions et de se réunir pour échanger. Un partenariat avec ASTERS CEN-74, acteur historique du Plateau des Bornes, pourrait être mis en place pour accompagner les communes intéressées. La capitalisation des outils et études réalisées durant ces 5 années du CTENS sera à conserver et développer, au delà d'un contrat et d'un chef de fil.

SITE NATURA 2000 LES USSES



Sorties Nature

5 animations grand public ont été organisées de mai à fin août. Elles ont rassemblé environ 75 participants. Celles-ci ont permis la découverte de différentes facettes du site Natura 2000 : amphibiens, orchidées, habitants du bois mort, castor, et plus généralement la vie dans la rivière et au sein des milieux alluviaux.

Le 24 juin 2024, une journée d'animation a également été proposée au bord des Usse avec les 50 élèves de CM1 et CM2 de l'école de Clermont en Genevois (en lien avec Zooterrapia), avec pour thème la découverte de la faune et flore au bord des Usse.



Sortie scolaire « Cycle de vie des amphibiens »

50 élèves du CP au CE2 de l'école de Bassy ont bénéficié de 3 journées de sensibilisation (dont 2 en classe) sur l'observation du castor, des mammifères, et des petites bêtes de la rivière. Ce cycle pédagogique s'est terminé par une sortie au bord des Usse. Ces animations ont été réalisées par la LPO Haute-Savoie, pour un montant de 1120€ TTC.



Travaux et études

Les principales actions menées en 2024 ont été :

- Le développement des contrats Natura 2000 sur les milieux à enjeux (pelouses sèches et friches à molinie). Les propriétaires et exploitants ont été contactés à cet effet ;
- un recensement précis des zones de piétinement par le bétail au droit des ruisseaux abritant les populations d'écrevisses autochtones ;
- le suivi des espèces d'intérêt communautaire : le sonneur à ventre jaune (crapaud) est présent en grand nombre sur la partie amont du site et a été vu pour la première fois sur la zone alluviale aval. Le damier de la succise (papillon diurne) reste absent des sites prospectés, mais présent en limite du territoire. La laineuse du prunier (papillon nocturne) est bien présente au sein des milieux secs. L'agrion de mercure est très bien représenté au sein du marais de Tirnan.

Changement de politique : décisions prises lors du COPIL du 03 décembre 2024



Le COPIL s'est réuni le 03 décembre 2024 pour exposer le bilan des actions de l'année 2024 et procéder à l'élection de la nouvelle structure porteuse et du nouveau Président du COPIL. La Région a ainsi été élue comme nouvelle structure porteuse et Mme Roupioz, élue régionale, présidente du COPIL. Asters, le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie sera en appui technique de la Région pour la mise en oeuvre des actions de gestion du site dès 2025.

Le Syr'Usse restera impliqué dans la gestion du site Natura 2000 en tant que membre du COPIL. Nous remercions vivement tous les partenaires qui ont œuvré à nos côtés depuis 2011 pour mettre en lumière les richesses de ce site et les préserver au mieux !

Bilan financier de l'année 2024

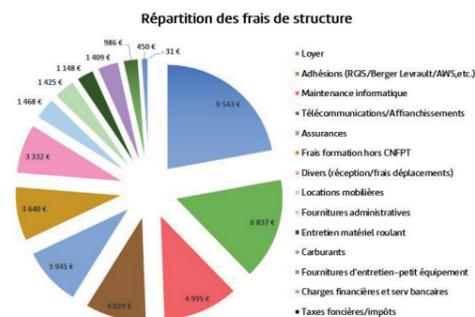
Les DÉPENSES du Syndicat

Les dépenses réelles de fonctionnement*

*comprennent le retraitement des atténuations de charges

Charges structurelles	43 177 €	7%
Indemnités des élus	24 589 €	4%
Charges de rémunération (dont atténuation de charges)	342 131 €	58%
Charges liées à l'activité (hors atténuation de recettes)	177 169 €	30%
TOTAL	587 066 €	100%

Les charges structurelles

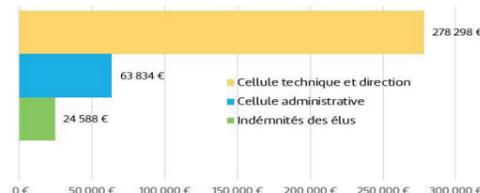


Répartition des charges de fonctionnement



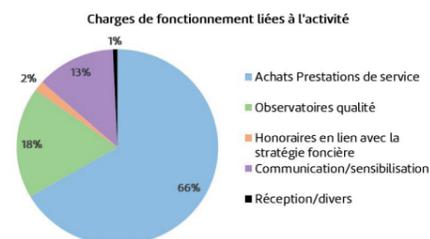
Les dépenses liées aux frais de structure s'élèvent à 43 177 €, subventionnées à hauteur de 13 811 € via les subventions des postes.

Les charges de personnel



Les charges liées à l'activité

Achats Prestations de service	118 057 €
Observatoires qualité	32 360 €
Honoraires en lien avec la stratégie foncière	2 986 €
Communication/sensibilisation	22 487 €
Réception/divers	1 279 €
TOTAL	177 169 €



- Les achats de prestations de service d'un montant de 118 057 € représentent les travaux d'entretien des espaces naturels, la lutte contre les plantes invasives, la gestion des boisements de berges et les animations nature ;
- La communication/sensibilisation d'un montant de 22 487 € concerne la finalisation de l'exposition photos et le concours photos.

Les dépenses réelles d'investissement**

** hors restes à réaliser

Elles s'articulent principalement autour de quatre axes :

- La poursuite des démarches d'acquisition foncière (procédure d'expropriation notamment) ;
- Les travaux de restauration des zones humides ;
- La mise en place de matériels d'observation (piézomètres et station de suivi des débits) ;
- Les travaux sur zones humides et prestations réalisées sur l'ensemble du territoire du Plateau des Bornes, dont une partie concerne le bassin versant des Ussets pour un montant de travaux de 44 130 €.

Ces dépenses sont le reflet d'actions qui, sur le long terme, bénéficient au patrimoine des collectivités du territoire (Syr'Ussets et collectivités membres).

Répartition des dépenses d'investissement	
Investissement informatique et mobilier	1 936 €
Démarche d'acquisition foncière	47 788 €
Actions de restauration des espaces naturels	109 540 €
Outils support à la sensibilisation	5 808 €
Observatoire des usages	31 043 €
Travaux et prestations sur le plateau des Bornes	162 640 €
TOTAL	358 754 €

Les RECETTES du Syndicat

Le Syr'Ussets est un syndicat mixte fermé, financé principalement par la contribution de ses membres et par les subventions publiques. À la marge, il peut bénéficier de financements ponctuels sur certaines actions et être prestataire de services pour le compte d'autres entités publiques ou non.

Les cotisations des EPCI membres

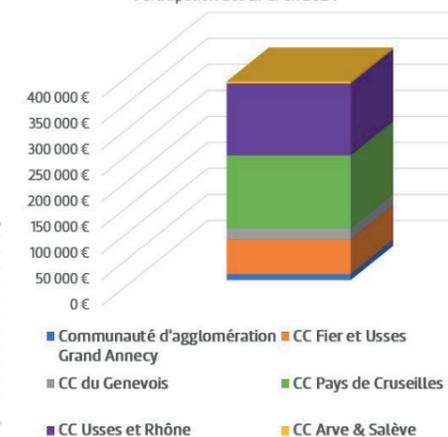
Le Syndicat de Rivières les Ussets est composé de 6 membres dont :

- 1 Communauté d'Agglomération
- 5 Communautés de Communes

Ces six membres participent activement au fonctionnement du syndicat.

Leur contribution globale annuelle s'élève à 381 360 € depuis l'exercice 2023. L'activité du syndicat relevant à 95% de la compétence GEMAPI, les collectivités membres ont la possibilité de lever la taxe GEMAPI pour couvrir cette participation à hauteur de leur quote-part de contribution conformément aux statuts du syndicat.

Participation des EPCI en 2024

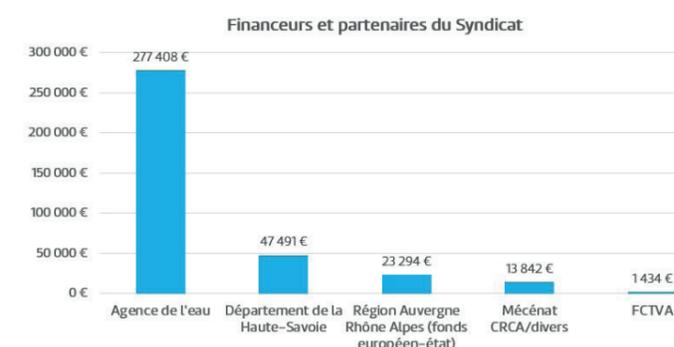


Les subventions publiques hors CTENS du Plateau des Bornes

Depuis la création du Syr'Ussets en 2007, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie continuent de soutenir financièrement le syndicat pour les actions en lien avec la gestion des milieux aquatiques et la préservation de la ressource.

Néanmoins, la diminution des subventions publiques constatée ces dernières années sur les actions imputées en fonctionnement se poursuit en 2024. Elle concerne essentiellement l'entretien des cours d'eau et zones humides et les suivis de qualité.

En parallèle, à compter de 2011, le Syr'Ussets étoffe son activité à la préservation de la biodiversité en milieux aquatiques via la politique Natura 2000. Son financement est assuré par des subventions de l'Etat Français et de l'union européenne via le FEADER. 2024 constitue la dernière année de portage de cette politique par le Syr'Ussets (cf. page 19).



En 2024, les subventions publiques versées par les différents financeurs s'établissent à 363 469 € représentant 46.58 % des recettes totales, hors restes à réaliser.

Focus sur le Contrat de Territoire des Espaces Naturels Sensibles du Plateau des Bornes

Le Syndicat est chef de fil du Contrat de Territoire du Plateau des Bornes pour le compte de 13 communes et de 3 syndicats gemapiens : le Syr'Ussets (pour la rivière Ussets), le SM3A (pour la rivière Arve) et le SILA (pour la rivière Fier) pour la période 2020-2024.

Sur cette période, le Syr'Ussets assure la coordination financière, dépose les subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et refacture le reste à charge aux autres maîtres d'ouvrage.

L'année 2024 a été consacrée à la fin de la réalisation technique du CTENS et à son bilan technico-financier. Sur l'exercice 2024, les subventions versées par le département s'établissent à 130 208 € dont 5 377 € concernent le Syr'Ussets.

Communiquer, sensibiliser, représenter



11 réunions de BUREAU

6 Comités Syndicaux

27 délibérations et 34 décisions

1 comité de rivière le 06 février 2024 avec 45 participants

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !



Syr'Usses, Syndicat de Rivières Les Usses

533 followers 152 publications en 2024



Les classes d'eau :

En 2024, le dispositif des Classes d'Eau des Usses, proposé par le Syr'Usses, a pu bénéficier à deux écoles (Andilly et Sillingy) et 4 classes ont participé. Près de 60 élèves ont fait une sortie sur le terrain avec la participation de 2 associations environnementales. Ces animations qui font partie intégrante du dispositif sont entièrement prises en charge par le Syr'Usses dans le cadre du volet sensibilisation du Contrat de Milieu des Usses.



La presse locale parle du Syr'Usses

Cruseilles | La Balme-de-Sillingy | Frangy | Seyssel | Jonzier-Épagny

Le Syndicat de rivières les Usses organise une exposition itinérante

Chessenaz
L'observation des castors sur le site Natura 2000 Les Usses

La Balme-de-Sillingy
"Ici coulait une rivière, les Usses", une exposition à partir du 9 août

Des travaux d'aménagement pour protéger l'écrevisse autochtone

Cruseilles
L'exposition de photographies itinérante est présentée par M. Sylvain LEURENT, auteur-photographe et le Syr'Usses, du 28 juin au 10 octobre 2024 dans cinq communes du bassin versant des Usses, afin de sensibiliser le grand public à la rareté de notre ressource en eau et à la préservation de la rivière Les Usses.

La Balme-de-Sillingy
Dans le cadre de cette exposition, le syndicat a organisé un concours photo amateurs du 1^{er} mai au 1^{er} septembre. L'événement a connu son point culminant le vendredi 4 octobre 2024, avec une cérémonie de remise des prix qui a mis en lumière les œuvres des participants.

Cruseilles
Le Syr'Usses a participé à la 10^{ème} édition du Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie le vendredi 11 octobre au Parc des Expositions de La Roche-sur-Foron !

Cruseilles
Le 18 octobre, le Syr'Usses était présent à la conférence organisée par le Crédit Agricole des Savoie sur le thème « la ressource en eau, un enjeu pour l'agriculture des Savoie ».

Cruseilles
Le 25 octobre, le Syr'Usses remercie les participants pour leur attention et implication ainsi que la LPO Auvergne-Rhône-Alpes pour l'organisation et l'animation.

2024 en quelques dates...

Juin - Septembre

Exposition photographique

Une exposition itinérante de photographies a été présentée par M. Sylvain LEURENT, auteur-photographe et le Syr'Usses, du 28 juin au 10 octobre 2024 dans cinq communes du bassin versant des Usses, afin de sensibiliser le grand public à la rareté de notre ressource en eau et à la préservation de la rivière Les Usses.



4 octobre

Concours photo amateurs

Dans le cadre de cette exposition, le syndicat a organisé un concours photo amateurs du 1^{er} mai au 1^{er} septembre. L'événement a connu son point culminant le vendredi 4 octobre 2024, avec une cérémonie de remise des prix qui a mis en lumière les œuvres des participants.



11 octobre

Forum des collectivités territoriales de Haute-Savoie

Le Syr'Usses a participé à la 10^{ème} édition du Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie le vendredi 11 octobre au Parc des Expositions de La Roche-sur-Foron !

Notre Syndicat était accompagné du Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC), du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) et du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC), dans le but de mettre en valeur nos rivières de Haute-Savoie et d'échanger sur nos missions et pratiques.

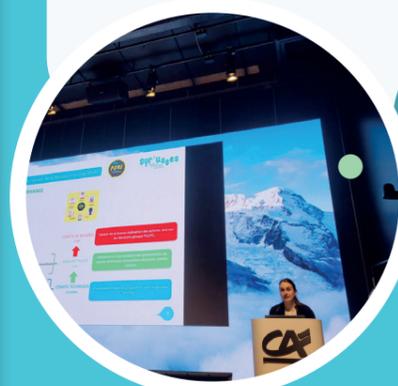


18 octobre

Conférence Crédit Agricole

Le Syr'Usses était présent le vendredi 18 octobre à la conférence organisée par le Crédit Agricole des Savoie sur le thème « la ressource en eau, un enjeu pour l'agriculture des Savoie ».

Le Crédit Agricole des Savoie a réuni experts, agriculteurs et partenaires pour une matinée de réflexion sur l'importance de l'eau dans l'agriculture.



25 octobre

Halloween aux Dronières

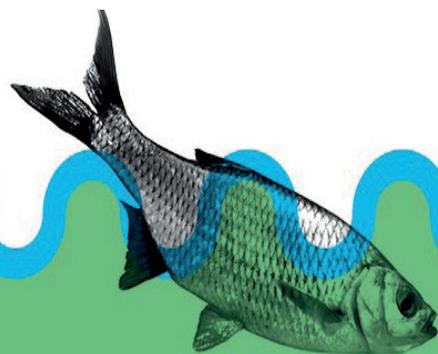
L'animation «Une nuit en zone humide» a attiré 40 personnes le temps d'une soirée au lac des Dronières à Cruseilles. Les formateurs ont partagé leurs connaissances sur les zones humides au fil de 6 différents cours de potion et sorcelleries diverses.

Le Syr'Usses remercie les participants pour leur attention et implication ainsi que la LPO Auvergne-Rhône-Alpes pour l'organisation et l'animation.



Syr'usses

SYNDICAT
DE RIVIÈRES
LES USSES



Retrouvez toutes nos actualités et documents sur www.rivieres-usses.com



Syr'usses, Syndicat de Rivières Les Usse

Directeur de publication : Jean-Yves Mâchard – Photographies : Syr'Usse, Sylvain Leurent

Rédaction et relectures : l'ensemble du personnel du Syr'Usse

Date de publication : Juin 2025 – Conception : Syr'Usse – Impression en 150 exemplaires : Rouge100

Conception, diffusion et impression de ce rapport d'activité, avec le soutien de
l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

